# REGLEMENT

**Article 1**

L'association Fureur du Noir (Lamballe) et la médiathèque de l'Ic (Pordic) organisent conjointement un concours de nouvelles annuel, dans le cadre de La Noiraude, le fonds spécialisé de nouvelles noires et policières francophones de la médiathèque de l'Ic, et du Festival Noir sur la Ville, organisé chaque année à Lamballe.

**Article 2**

Ce concours est gratuit et ouvert à toute personne physique n'ayant jamais publié ni roman, ni recueil de nouvelles. (Les nouvelles parues dans des journaux, revues et fanzines ou dans des ouvrages collectifs n'entrent pas dans cette catégorie). Les membres du jury, les organisateurs et les membres de leur famille ne sont pas autorisés à concourir. Les mineurs devront fournir une autorisation parentale de participation. Les lauréats publiés dans les recueils **« Blondes »** et **« Par la racine »** ne sont pas admis à concourir.

**Article 3**

Les participants doivent écrire une nouvelle, noire ou policière, dont le **titre** sera formé à partir d'un nom et d'un adjectif choisis dans chacune des deux listes suivantes :

| | |
|---|---|
| Archiviste | Amoureux |
| Cadavre | Bleu |
| Cinéphile | Chafouin |
| Colonel | Etrange |
| Fossoyeur | Gras |
| Garagiste | Halluciné |
| Haltérophile | Nu |
| Nonne | Optimiste |
| Skinhead | Respectable |
| Trader | Sensuel |

Exemple *: le Trader Bleu*

**Article 4**

La nouvelle doit être inédite et se présenter sous la forme d'un manuscrit en langue française, dactylographié sur simple recto, et comporter **15 pages au minimum et 25 pages au maximum** de format A4, numérotées et agrafées, **avec double interlignage** et composée en « Times New Roman » taille 12.

**Article 5**

Les participants adresseront leur texte par voie postale **et** par mail.

- En **6 exemplaires,** avant le **samedi 7 décembre 2013** (cachet de la poste faisant foi) à :

**La Fureur du Noir**
**« Concours de nouvelles 2013 »**
**BP 10501**
**22405 LAMBALLE Cedex**

- En fichier au format ".doc" à :

**fureurnoiraude@laposte.net**

**Article 6**

Les manuscrits ne seront pas rendus. Les participants ne peuvent envoyer **qu'une seule nouvelle**. Le seul fait de présenter sous leur nom une œuvre au concours implique de la part des participants qu'ils garantissent en être les auteurs.

**Article 7**

Afin de préserver l'anonymat, chaque participant portera sur le bulletin d'inscription figurant sur ce règlement, ses nom, prénom, adresse, âge et téléphone en lettres d'imprimerie, ainsi que le titre de sa nouvelle. Ce bulletin sera placé **dans une enveloppe cachetée** à joindre aux 6 exemplaires de la nouvelle. Aucune mention ne doit être portée, ni sur l'enveloppe, ni sur le manuscrit, permettant de déterminer l'identité de son auteur (nom, pseudonyme, signature, paraphe, dessin, adresse...). Si le participant est mineur, l'autorisation parentale doit se trouver dans cette même enveloppe cachetée.

**Article 8**

Un pré-jury procédera à une première lecture des textes reçus. A l'issue de cette lecture, une sélection d'une quinzaine de nouvelles sera lue par chacun des membres du jury final. Ce jury final, composé de membres de l'association Fureur du Noir et de La Noiraude, décernera en toute indépendance les prix parmi les œuvres présentées. L'originalité des nouvelles, leur style, le respect du genre et du titre choisi seront des critères de jugement. Il ne sera envoyé aucun avis écrit sur la qualité des nouvelles reçues.

**Article 9**

La proclamation des résultats aura lieu à Lamballe au printemps 2014.
Les trois premiers lauréats seront invités au festival Noir sur la Ville de Lamballe à l'occasion de la publication du recueil, en novembre 2014. La présence des lauréats ou de leur représentant est souhaitée lors de la cérémonie officielle de proclamation des résultats, ainsi qu'au festival Noir sur la Ville.

**Article 10**

Aucun recours fondé sur les conditions de déroulement du concours, son organisation ou ses résultats ne sera admis. Le seul fait de poser sa candidature implique l'acceptation intégrale du présent règlement.

**Tout candidat ne respectant pas ce règlement sera déclaré hors-concours.**

# LES PRIX

**1er PRIX : Publication en recueil**

Les nouvelles des 3 premiers lauréats seront éditées en recueil et accompagneront une nouvelle de :

**Jean-Hugues OPPEL**

Ce recueil sera publié par les éditions Terre de Brume et sortira en novembre 2014. Un document contractuel sera établi entre les éditions Terre de Brume et les auteurs des nouvelles gagnantes. La publication sera subordonnée à l'acceptation par l'auteur des conditions fixées par ce document contractuel.

**2e PRIX – Le recueil du concours**

Les auteurs des nouvelles arrivés en sélection finale recevront un recueil de ce concours 2014, avec les nouvelles de Jean-Hugues Oppel et des trois lauréats.

# Devenez auteur Terre de Brume !

# 15e CONCOURS DE NOUVELLES Noires et Policières

## Jusqu'au 7 décembre 2013

Photo : Les Pictographistes

*"Noir sur la ville" est le festival du roman noir de la ville de Lamballe (Côtes d'Armor), organisé par l'association "La Fureur du Noir". Ce rendez-vous incontournable du polar en Bretagne se déroule chaque année fin novembre. Cette année, il aura lieu les 15, 16 et 17 novembre.*

*infos :*
***http://fureurdunoir.info/***

*La Noiraude est le fonds spécialisé de nouvelles noires et policières francophones de la médiathèque de l'Ic (Pordic, Côtes d'Armor), crée en octobre 1999. Ce fonds est constitué pour l'instant d'environ 5200 nouvelles. Il s'accroît progressivement, s'approchant chaque jour de son ambition initiale : devenir un fonds de référence pour la nouvelle noire et policière d'expression française.*

*infos :*
***http://lanoiraudepordic.wordpress.com/***
*contact :*
*Médiathèque de Pordic :* ***02 96 79 10 12***
***lanoiraude22@gmail.com***

## BULLETIN D'INSCRIPTION (A REMPLIR IMPERATIVEMENT)

NOM : Prénom : Age :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél :

Mel :

Titre de la nouvelle :

Comment avez vous pris connaissance de ce concours ?

ATTENTION : se référer à l'article 7 du règlement pour l'envoi du bulletin.